« AVELPRO »
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 6.000.000,00 €
Siège : 5 rue Pierre Hevin, RENNES (35000)
RCS RENNES – N° 829 939 776

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

~~L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX~~
LE 25/12/2025
A RENNES (35000), 5 rue Pierre Hevin,

L'associé unique s'est réuni au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Est représentée :
La société dénommée « **AVELOUEST** » (RCS RENNES 491 759 221), titulaire de la totalité des parts sociales composant le capital social.
Représentée par Monsieur Hervé GUERIN, en sa qualité de Président de ladite société.

Monsieur Hervé GUERIN préside la séance en qualité de Gérant.

Le président constate que les associés présents et représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- feuille de présence ;
- rapport de gestion de la gérance ;
- inventaire et comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 ;
- texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025, quitus à la gérance ;
- affectation des résultats ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Le président donne lecture du rapport de gestion de la gérance,

Puis, le président ouvre la discussion.

L'associé unique, représentée par son gérant Monsieur Hervé GUERIN, rappelle que la politique du groupe est dictée par la Société « AVELOUEST ».

Le rôle de la société « AVELPRO » se limite ainsi à une activité de holding « pure », dans la mesure où elle n'influe pas sur les décisions du groupe qui continuent d'être dictées par la société animatrice « AVELOUEST ».
En tant que de besoin, la Société renouvelle les pouvoirs conférés à cette dernière pour décider des décisions stratégiques et du pilotage des filiales de la société « AVELOUEST » qui sont détenues indirectement via « AVELPRO ».

A ce titre et concernant les filiales de la société « AVELPRO », la société « AVELOUEST » déclare vouloir poursuivre les activités de promotion et de marchand de biens à travers la société « SOCRATIM » et l'activité équestre (achat/vente de chevaux, courses hippiques) à travers les « ECURIES HERVE GUERIN ».

Le président rappelle enfin que la Société a extériorisé un profit exceptionnel très significatif à la faveur de la cessions d'une fraction de ses titres de participation dans la société « SEE YOU SUN ».

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025 lesquels font apparaître un bénéfice de deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-treize centimes (285 577,93 €).

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-treize centimes (285 577,93 €) au poste « Autres réserves » qui sera amené à passer d'un montant de zéro euro (00,00 €) à deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-treize centimes (285 577,93 €).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

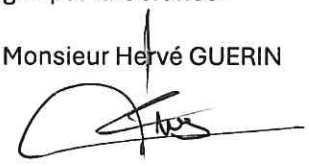
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

Monsieur Hervé GUERIN



Geirec
Expertise comptable
Audit

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/06/2024 au 31/05/2025

AVELPRO

5 RUE PIERRE HEVIN
35000 RENNES

Forme juridique : SARL

Rennes • Saint-Grégoire • Nantes • Lorient • Concarneau • Belle-Île

Bureau de Rennes

276 rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES Cedex
Téléphone : 02 99 86 31 31
Mail : *rennes@geirec.com*

Bureau de Saint-Grégoire

1ter boulevard de la Boutière
CS 51812
35768 SAINT-GREGOIRE Cedex
Téléphone : 02 99 14 33 14
Mail : *saint.gregoire@geirec.com*

geirec.com

Sommaire

Attestation de présentation des comptes 3

Bilan 4

Bilan actif 5

Bilan passif 6

Compte de résultat 7

Compte de résultat 8

Détails des comptes 10

Bilan actif détaillé 11

Bilan passif détaillé 13

Compte de résultat détaillé 15

Dossier de gestion 17

Soldes intermédiaires de gestion 18

Annexe 19

Préambule 20

Principes et méthodes comptables 22

Postes du bilan et du compte de résultat 24

Fiscalité 30

Opérations et engagements hors bilan 31

Liasse fiscale 32

Attestation de présentation des comptes

Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de AVELPRO relatifs à l'exercice du 01/06/2024 au 31/05/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 18 936 319,08 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : 285 577,93 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à RENNES le **07/11**/2025.

Signé par Marine Texier
Le 9 déc. 2025



doc_6Ay4
tx_MP3GGvrkEw9P

Marine TEXIER,
Expert-comptable

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut 2024-2025	Amort. & dépréc.	Net 2024-2025	Net 2023-2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				6 231 824
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	4 951 324		4 951 324	2 230 920
Créances rattachées à des participations	7 897 654		7 897 654	5 423 538
Autres titres immobilisés	5 100 000		5 100 000	5 100 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	17 948 978		17 948 978	12 754 458
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	663 848		663 848	122 185
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	320 368		320 368	4 710 593
Charges constatées d'avance	3 125		3 125	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	987 341		987 341	4 832 778
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (IV)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)				
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	18 936 319		18 936 319	23 819 060

certifié conforme

Hervé GUERIN

✓ Certifié par yousign

Bilan passif

Postes	Net 2024-2025	Net 2023-2024
Capital	6 000 000	12 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	6 073 409	629 677
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	285 578	5 675 556
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 339	1 005
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**12 360 326**	**18 306 238**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 000 000	1 237 560
Emprunts et dettes financières diverses	5 321 421	3 459 383
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	313 533
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10	10
Autres dettes	253 361	502 336
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**6 575 993**	**5 512 822**
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**18 936 319**	**23 819 060**

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2024-2025	2023-2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	5 790	2 968
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**5 790**	**2 968**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-5 790**	**-2 968**
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE (III)		
PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	127 102	184 121
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	365 031	292 453
Autres intérêts et produits assimilés	18 576	25 486
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**510 710**	**502 059**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	296 567	377 138
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**296 567**	**377 138**

Postes	2024-2025	2023-2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**214 143**	**124 921**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**208 353**	**121 954**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		6 812 158
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 119
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		**6 814 277**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	38 470	1 143 681
Dotations aux amortissements et aux provisions	335	964
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**38 805**	**1 144 645**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-38 805**	**5 669 632**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE (IX)		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	**-116 030**	**116 030**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**510 710**	**7 316 337**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**225 132**	**1 640 781**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**285 578**	**5 675 556**

Détails des comptes

Bilan actif détaillé

Postes	Brut 2024-2025	Amort. & dépréc.	Net 2024-2025	Net 2023-2024	Var. (€)	Var. (%)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				**6 231 824**	**-6 231 824**	**-100,00**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procéd...						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages in...						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations	4 951 324		4 951 324	2 230 920	2 720 404	121,94
261001000 - TITRES EW CHANGE SIEGE				*500*	*-500*	*-100,00*
261002000 - TITRES SCEA DE L'AVEL	*250*		*250*	*250*		
261003000 - TITRES IMMOSYS	*500*		*500*		*500*	
261004000 - TITRES SCCV LOUVEAU	*10*		*10*	*10*		
261006000 - TITRES SCCV LA RONCINIERE	*15*		*15*	*15*		
261007000 - TITRES ECURIE HERVE GUERIN	*2 727 144*		*2 727 144*	*7 490*	*2 719 654*	*36,31k*
261008000 - TITRES ECURIE PASCAL LELIEVRE	*2 880*		*2 880*	*2 880*		
261009000 - TITRES SEE YOU SUN	*512 186*		*512 186*	*512 186*		
261009100 - FRAIS ACQUISITION SEE YOU SUN	*1 674*		*1 674*	*1 674*		
261010000 - TITRES SOCRATIM	*1 705 665*		*1 705 665*	*1 705 665*		
261011000 - TITRES BUROTIC	*250*		*250*	*250*		
261012000 - TITRES EW CHANGE	*750*		*750*		*750*	
Créances rattachées à des participations	7 897 654		7 897 654	5 423 538	2 474 116	45,62
267001000 - CREANCE EW CHANGE SIEGE				*49 737*	*-49 737*	*-100,00*
267002000 - CREANCES ECURIE DE L'AVEL	*7 191 416*		*7 191 416*	*5 168 329*	*2 023 087*	*39,14*
267003000 - CREANCES IMMOSYS	*420 948*		*420 948*		*420 948*	
267007000 - CREANCES ECURIE HERVE GUERIN	*117 271*		*117 271*	*140 549*	*-23 278*	*-16,56*
267012000 - CREANCES EW CHANGE	*28 711*		*28 711*		*28 711*	
267101100 - CREANCE BUROTIC	*-200 213*		*-200 213*	*-219 996*	*19 783*	*-8,99*
267800000 - INTERETS COURUS	*350 821*		*350 821*	*285 206*	*65 615*	*23,01*
267810000 - INTERETS COURUS A PAYER	*-11 300*		*-11 300*	*-287*	*-11 013*	*-3,84k*
Autres titres immobilisés	5 100 000		5 100 000	5 100 000		
271000000 - BAGAN REGIONS 2	*5 100 000*		*5 100 000*		*5 100 000*	
271000002 - BAGAN REGIONS 2				*5 100 000*	*-5 100 000*	*-100,00*
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**17 948 978**		**17 948 978**	**12 754 458**	**5 194 520**	**40,73**
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production						
Produits intermédiaires et finis						

Postes	Brut 2024-2025	Amort. & dépréc.	Net 2024-2025	Net 2023-2024	Var. (€)	Var. (%)
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	663 848		663 848	122 185	541 663	443,31
451000000 - INTEGRATION FISCALE	*116 030*		*116 030*		*116 030*	
467600011 - COMPTE NOTAIRE RESTRUCTURATION...	*149*		*149*		*149*	
467600050 - AVEL 53	*81 258*		*81 258*		*81 258*	
467600060 - CREANCES SOCRATIM	*109 185*		*109 185*		*109 185*	
467600070 - LA FUYE	*22 798*		*22 798*	*21 558*	*1 240*	*5,75*
467600080 - CHAVEL	*327 547*		*327 547*	*83 884*	*243 664*	*290,48*
467600100 - CARPA	*34*		*34*	*34*		
467900000 - CREANCE EW CHANGE	*874*		*874*	*14 759*	*-13 886*	*-94,08*
468700000 - DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	*5 973*		*5 973*	*1 950*	*4 024*	*206,36*
Capital souscrit - appelé, non versé						
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
Actions propres						
Autres titres et instruments de trésorerie						
DISPONIBILITÉS ET CHARGES						
Disponibilités	320 368		320 368	4 710 593	-4 390 225	-93,20
512100100 - CIC - 5121001 - CIC	*84 591*		*84 591*	*185 109*	*-100 518*	*-54,30*
512100200 - CRÉDIT AGRICOLE - 5121002 - CREDIT ...	*196 381*		*196 381*		*196 381*	
512100300 - CRÉDIT AGRICOLE - 51241				*4 500 000*	*-4 500 000*	*-100,00*
512100400 - CIC BANQUE PRIVÉE - 512100101 - CIC ...	*39 395*		*39 395*		*39 395*	
518800000 - INTERETS COURUS A RECEVOIR				*25 484*	*-25 484*	*-100,00*
Charges constatées d'avance	3 125		3 125		3 125	
486000000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	*3 125*		*3 125*		*3 125*	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**987 341**		**987 341**	**4 832 778**	**-3 845 437**	**-79,57**
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (IV)						
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS...						
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**18 936 319**		**18 936 319**	**23 819 060**	**-4 882 741**	**-20,50**

Bilan passif détaillé

Postes	Net 2024-2025	Net 2023-2024	Var. (€)	Var. (%)
Capital	6 000 000	12 000 000	-6 000 000	-50,00
101200000 - CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VE		*6 231 824*	*-6 231 824*	*-100,00*
101300000 - CAPITAL APPELE VERSE	*6 000 000*	*5 768 176*	*231 824*	*4,02*
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
RÉSERVES				
Réserve légale	6 073 409	629 677	5 443 732	864,53
106100000 - RESERVE LEGALE	*6 073 409*	*629 677*	*5 443 732*	*864,53*
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Réserves indisponibles				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	285 578	5 675 556	-5 389 978	-94,97
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	1 339	1 005	335	33,33
145000000 - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	*1 339*	*1 005*	*335*	*33,33*
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**12 360 326**	**18 306 238**	**-5 945 911**	**-32,48**
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 000 000	1 237 560	-237 560	-19,20
164000000 - EMPRUNTS	*1 000 000*	*1 000 000*		
512100200 - CRÉDIT AGRICOLE - 5121002 - CREDIT AGRICOLE CC		*237 560*	*-237 560*	*-100,00*
Emprunts et dettes financières diverses	5 321 421	3 459 383	1 862 039	53,83
455000003 - C/C AVELOUEST		*3 143 861*	*-3 143 861*	*-100,00*
455000004 - INTERETS COURUS SUR COMPTE COU		*315 522*	*-315 522*	*-100,00*
455000007 - C/C AVELOUEST	*5 088 856*		*5 088 856*	
455000008 - INTERETS COURUS SUR COMPTE COU	*232 566*		*232 566*	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	313 533	-312 333	-99,62
401000000 - FOURNISSEURS		*312 333*	*-312 333*	*-100,00*
408100000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	*1 200*	*1 200*		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10	10		
269000000 - CAPITAL NON LIBERE	*10*	*10*		
Autres dettes	253 361	502 336	-248 975	-49,56
451000000 - INTEGRATION FISCALE		*116 030*	*-116 030*	*-100,00*
467000800 - SCCV POMPIDOU	*47 440*	*45 000*	*2 440*	*5,42*
467600020 - AVEL MAB	*55 911*	*52 766*	*3 145*	*5,96*
467600030 - CATHER	*98 457*	*102 359*	*-3 903*	*-3,81*

Postes	Net 2024-2025	Net 2023-2024	Var. (€)	Var. (%)
467600040 - LOUVEAU	*37 239*	*35 265*	*1 974*	*5,60*
467600050 - AVEL 53		*10 632*	*-10 632*	*-100,00*
467600060 - CREANCES SOCRATIM		*116 655*	*-116 655*	*-100,00*
468600000 - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	*14 315*	*23 629*	*-9 314*	*-39,42*
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III)	**6 575 993**	**5 512 822**	**1 063 171**	**19,29**
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**18 936 319**	**23 819 060**	**-4 882 741**	**-20,50**

Compte de résultat détaillé

Postes	2024-2025	2023-2024	Var. (€)	Var. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation des stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	5 790	2 968	2 822	95,10
62260 - HONORAIRES	*3 480*		*3 480*	
62261 - HONORAIRES COMPTABLES	*1 156*	*1 100*	*55*	*5,02*
62270 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	*905*		*905*	
62700 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	*249*	*1 867*	*-1 618*	*-86,66*
Impôts, taxes, et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**5 790**	**2 968**	**2 822**	**95,10**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-5 790**	**-2 968**	**-2 822**	**-95,10**
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN				
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ OU PERTE TRANSFÉRÉE (III)				
PERTE SUPPORTÉE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations	127 102	184 121	-57 018	-30,97
76100 - PRODUITS DE PARTICIPATIONS	*127 102*	*184 121*	*-57 018*	*-30,97*
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	365 031	292 453	72 578	24,82
76200 - PRODUITS FINANCIERS PARTICIPAT	*365 031*	*292 453*	*72 578*	*24,82*
Autres intérêts et produits assimilés	18 576	25 486	-6 909	-27,11
76800 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	*18 576*	*25 486*	*-6 909*	*-27,11*
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de ...				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**510 710**	**502 059**	**8 651**	**1,72**

Postes	2024-2025	2023-2024	Var. (€)	Var. (%)
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	296 567	377 138	-80 571	-21,36
66110 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	*37 500*	*37 968*	*-468*	*-1,23*
66150 - INTERETS COMPTES COURANTS	*258 437*	*339 170*	*-80 733*	*-23,80*
66160 - AGIOS	*630*		*630*	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**296 567**	**377 138**	**-80 571**	**-21,36**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**214 143**	**124 921**	**89 222**	**71,42**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**208 353**	**121 954**	**86 399**	**70,85**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		6 812 158	-6 812 158	-100,00
77560 - PRODUITS CESSIONS ELEMENTS ACT		*6 812 158*	*-6 812 158*	*-100,00*
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 119	-2 119	-100,00
78725 - REPRISE AMORTISSEMENTS DEROGAT		*2 119*	*-2 119*	*-100,00*
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		**6 814 277**	**-6 814 277**	**-100,00**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	38 470	1 143 681	-1 105 211	-96,64
67560 - VNC DES ACTIFS FINANCIERS CEDE	*38 470*	*1 143 681*	*-1 105 211*	*-96,64*
Dotations aux amortissements et aux provisions	335	964	-629	-65,27
68725 - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	*335*	*964*	*-629*	*-65,27*
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**38 805**	**1 144 645**	**-1 105 840**	**-96,61**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-38 805**	**5 669 632**	**-5 708 437**	**-100,68**
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	**-116 030**	**116 030**	**-232 060**	**-200,00**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**510 710**	**7 316 337**	**-6 805 627**	**-93,02**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**225 132**	**1 640 781**	**-1 415 649**	**-86,28**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**285 578**	**5 675 556**	**-5 389 978**	**-94,97**

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Postes	2024-2025	Rép. (%)	2023-2024	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES		**100,00**		**100,00**		
VENTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises						
- Coûts d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou destockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- MP, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION						
MARGE TOTALE						
- Autres achats						
- Charges externes	5 790		2 968		2 822	95,10
VALEUR AJOUTÉE	**-5 790**		**-2 968**		**-2 822**	**-95,10**
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes, et versements assimilés						
- Salaires et traitements						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-5 790**		**-2 968**		**-2 822**	**-95,10**
+ Autres produits de gestion courante						
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements et aux provisions						
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-5 790**		**-2 968**		**-2 822**	**-95,10**
+ QP de résultat positif sur opérations en commun						
+ Produits financiers	510 710		502 059		8 651	1,72
- QP de résultat négatif sur opérations en commun						
- Charges financières	296 567		377 138		-80 571	-21,36
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**208 353**		**121 954**		**86 399**	**70,85**
+ Produits exceptionnels			6 814 277		-6 814 277	-100,00
- Charges exceptionnelles	38 805		1 144 645		-1 105 840	-96,61
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-38 805**		**5 669 632**		**-5 708 437**	**-100,68**
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	-116 030		116 030		-232 060	-200,00
RÉSULTAT NET	**285 578**		**5 675 556**		**-5 389 978**	**-94,97**

Annexe

Préambule

Introduction

Faits caracteristiques

Nous vous relatons les faits suivants :

- Il s'agit du neuvième exercice de la société qui s'est déroulé sur 12 mois comme l'exercice précédent.

- Il n'y a pas d'effectif salarié au 31/05/2025.

- La société est en intégration fiscale avec la société AVELOUEST depuis le 1er juin 2017.

- En date du 4 décembre 2024, la société AVEL PRO a procédé à une réduction de capital de 6 000 000 € par réduction de la valeur nominale des parts passant de 100 € à 50 €.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, et des réglements ANC N°2018-07 relatifs au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 230 920	2 721 154	750	4 951 324
Créances rattachées à des participations	5 423 538			7 897 654
Autres titres immobilisés	5 100 000			5 100 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Tableau des filliales et participations

Rubriques	Capital	Réserves & RAN avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
ECURIE HERVE GUERIN	2 727 154	-1 541 937	100	2 727 143	2 727 143
SOCRATIM	50 369	-86 521	98	1 705 665	1 705 665
BUROTIC	1 000	112 079	25	250	250
SCEA DE L'AVEL	1 000	-4 493 792	25	250	250
ECURIE PASCAL LELIEVRE			15	2 880	2 880
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)	50 369	-86 521	98		
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...	3 500	109 561	77		
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL	**2 833 392**	**-5 987 130**	**438**	**4 436 188**	**4 436 188**

Rubriques	Prêts et avances	Cautions et avals	Chiffre d'affaires HT	Résultats	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
ECURIE HERVE GUERIN	117 271		526 010	-1 102 039	
SOCRATIM	109 185		118 190	50 885	
BUROTIC			2 530 640	191 500	
SCEA DE L'AVEL	7 191 416		56 046	-1 325 643	
ECURIE PASCAL LELIEVRE					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)			118 190	-125 429	
b. Filiales étrangères (ensemble)					
a. Dans des sociétés Françaises (ensem...			2 530 640	178 719	
b. Dans des sociétés étrangères (ensem...					
TOTAL	**7 417 872**		**5 879 715**	**-2 132 007**	

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	7 897 654	7 897 654		
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	547 818	547 818		
Charges constatées d'avance	3 125	3 125		
TOTAL	**8 448 597**	**8 448 597**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	120 000	100
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	120 000	50

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...	1 000 000	1 000 000		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...	10	10		
Groupe et associés	5 321 421	5 321 421		
Autres dettes	253 361	253 361		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**6 575 993**	**6 575 993**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contracté...	5 321 421			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 200	
TOTAL	**1 200**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

Intégration fiscale :

Les résultats de la société sont intégrés fiscalement dans la SAS AVELOUEST, société mère du groupe.
Il n'existe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique dont serait redevable la société en l'absence d'intégration fiscale.

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
NANTISSEMENT DES TITRES B...	1 000 000						
TOTAL	**1 000 000**						
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagements en matière de pe...							

Liasse fiscale

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2025**

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise AVELPRO - SIREN : 829939776

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

Exercice N clos le 31/05/2025

				Brut		Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		autres immos incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS		
		Autres immos corporelles	AT		AU		
		Immos en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	**4 951 324**	CV		**4 951 324**
		Créances rattachées à participations	BB	**7 897 654**	BC		**7 897 654**
		Autres titres immobilisés	BD	**5 100 000**	BE		**5 100 000**
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières	BH		BI		
		Total (II)	BJ	**17 948 978**	BK		**17 948 978**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	**663 848**	CA		**663 848**
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	**320 368**	CG		**320 368**
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	**3 125**	CI		**3 125**
		Total (III)	CJ	**987 341**	CK		**987 341**
		Frais d'émission d'emprunts à étaler **(IV)**	CW				
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
		Ecarts de conversion actif **(VI)**	CN				
		Total général (I à VI)	CO	**18 936 319**	1A		**18 936 319**

(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR	**0**
Clause de réserve de propriété - immob.		stocks			créances		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise | AVELPRO - SIREN : 829939776 | Néant ☐

						Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		6 000 000	)	DA	6 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK		)	DC	
	Réserve légale (3)				DD	6 073 409
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ		)	DG	
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	285 578
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées				DK	1 339
	TOTAL (I)				DL	12 360 326
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
	Avances conditionnées				DN	
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	1 000 000
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		)	DV	5 321 421
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 200
	Dettes fiscales et sociales				DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	10
	Autres dettes				EA	253 361
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
	TOTAL (IV)				EC	6 575 993
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**				ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	18 936 319

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont - Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	dont - Écart de réévaluation libre		1D	
	dont - Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 575 993
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPRO - SIREN : 829939776 — Néant ☐

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
	Production vendue - biens	FD		FE		FF	
	Production vendue - services	FG		FH		FI	
	Chiffre d'affaires nets	FJ		FK		FL	
	Production stockée					FM	
	Production immobilisée					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	**5 790**
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	
	Salaires et traitements					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	**5 790**
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	**-5 790**
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	**127 102**
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	**365 031**
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	**18 576**
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	**510 710**
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	**296 567**
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	**296 567**
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	**214 143**
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	**208 353**

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPRO - SIREN : 829939776 — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	**38 470**
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	**335**
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**38 805**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**-38 805**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK	**-116 030**
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	**510 710**
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**225 132**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	**285 578**

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences		A4	

(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles

facultatives	A6		obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin	A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	

(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC DES ACTIFS FINANCIERS CEDE	**38 470**	
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	**335**	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPR0 — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Augmentations: Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**				CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9		KJ		KK		KL	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui	dont composants	M1		KM		KN		KO	
CORPORELLES / Constructions	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3		KS		KT		KU	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV		KW		KX	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport				KY		KZ		LA	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**				LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations				8U	**7 654 458**	8V		8W	**5 279 298**
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				1P	**5 100 000**	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**				LQ	**12 754 458**	LR		LS	**5 279 298**
	Total général (I + II + III + IV)				ØG	**12 754 458**	ØH		ØJ	**5 279 298**

CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions: Par virement de poste à poste		Diminutions: Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES / Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY		NG		NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		I0	**46 308**	ØX	**38 470**	ØY	**12 848 978**	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	**5 100 000**	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3	**46 308**	NJ	**38 470**	NK	**17 948 978**	2H	
	Total général (I + II + III + IV)		I4	**46 308**	ØK	**38 470**	ØL	**17 948 978**	ØM	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AVELPRO — Néant [X]

Exercice N clos le 31/05/2025

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : AVELPR0 — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	**335**					NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	**335**	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	**335**	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**			NZ	**335**	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : AVELPR0 — Néant ☐

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X	**1 005**	TM	**335**	TN		TO	**1 339**
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y	**0**	TP	**0**	TQ		TR	**0**
	TOTAL I		3Z	**1 005**	TS	**335**	TT		TU	**1 339**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	**1 005**	UB	**335**	UC		UD	**1 339**
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ	**335**	UK			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPR0 — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
		1	2	3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL **8 109 167**	UM **8 109 167**	UN
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie — (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO)	Z1		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP		
	Groupe et associés (2)	VC **116 030**	**116 030**	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR **547 818**	**547 818**	
Charges constatées d'avance		VS **3 125**	**3 125**	
	TOTAUX	VT **8 776 141**	VU **8 776 141**	VV

RENVOIS				
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	**1 000 000**	**1 000 000**		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	**1 200**	**1 200**		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	**10**	**10**		
Groupe et associés (2)		VI	**5 321 421**	**5 321 421**		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	**253 361**	**253 361**		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**6 575 993**	VZ **6 575 993**		

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPR0	Formulaire déposé au titre de l'IR	ET		Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS

Exercice N clos le 31/05/2025

								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	**285 578**
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE				XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX				XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	
	Impôt sur les sociétés								I7	**-116 030**
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7				K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8	
				- imposées au taux de 0%					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme					WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW				WQ	
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
								TOTAL I	WR	**169 548**

II - DÉDUCTIONS

								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.									WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.									WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV		
				- imposées au taux de 0 %					WH		
				- imposées au taux de 19 %					WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A		)		XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer								ZY		
	Majoration d'amortissement								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5		XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA			
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)		XG	**329 626**	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD						
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
								TOTAL II	XH	**329 626**	

III - RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI		
	Déficit (II-I)			XJ **160 078**
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN		XO **160 078**

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
QP RESULTAT 2024 SCCV LA RONCINIERE	**14**
QP RESULTAT 2024 SCCV DE L'AVEL	**329 499**
QP RESSULTAT 2024 SCCV LOUVEAU	**113**

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPR0 — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	-1
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	-1
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	-1

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y	
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E	
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L	
Totaux (Cadre III)	YN		YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPR0 — Néant ☐

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	5 443 732	
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	5 675 556	Dividendes		ZE		
			Autres répartitions		ZF	231 824	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau		ZG		
Total I	ØF	5 675 556	**Total II**		ZH	5 675 556	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

								Exercice N
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ	
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS	
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT	
	Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ	
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5 541
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	
	Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	249
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052						ZJ	5 790
DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS		)	9Z	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	
TVA	Montant de la TVA collectée						YY	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	
DIVERS	Montant brut des salaires						ØZ	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						ØS	
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	5.32
	Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Oui
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH	

RÉGIME DE GROUPE*								
Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	-160 078	Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL	
			Plus values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO	
			Plus values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET société mère	JJ	491759221

DGFiP N° 2059-A-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : AVELPRO — Néant ☐

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1	TITRES EW CHANGE SIEGE (50 ACTIONS	19/06/2017	**500**		**0**		**500**
2	TITRES EW CHANGE SIEGE (25 TITRES	24/10/2024	**250**		**0**		**250**

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1	**0**	**-500**					
2	**0**	**-250**					
3	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
4	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
5	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
6	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
7	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
8	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT						
9	Divers (détails à donner en extension 2)						
	TOTAL						
	Cadre A : + ou - value nette à court terme		A	B			C
	Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)						
	Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPR0 — Néant [X]

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise AVELPRO	Néant [X]
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AVELPR0 — Néant [X]

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : AVELPR0			Néant ☒
Exercice ouvert le: 01/06/2024 et clos le: 31/05/2025		Données en nombre de mois : 12	

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Total 3	OJ	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 +Total 2 - Total 3**	OG	

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE				EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY - GZ	du		au	
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : AVELPRO - SIREN : 829939776					Néant ☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	**1**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	120 000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	**0**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	0
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	**1**	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	120 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : SAS — Dénomination : AVELOUEST

N° SIREN (si société établie en France) : 491759221 — % de détention : **100** — Nb de parts ou actions : 120 000

Adresse :

5 rue Pierre Hevin
35000 RENNES
FRANCE

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre : — Nom de famille :

Nom d'usage : — % de détention : — Nb de parts ou actions :

Naissance : Date : — N° Département : — Commune : — Pays :

Adresse :

Titre : — Nom de famille :

Nom d'usage : — % de détention : — Nb de parts ou actions :

Naissance : Date : — N° Département : — Commune : — Pays :

Adresse :

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : AVELPRO - SIREN : 829939776		Néant ☐
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	**8**

Forme juridique SARL — Dénomination ECURIE HERVE GUERIN
N° SIREN (si société établie en France) 789209483 — % de détention **99.87**
Adresse :
5 RUE PIERRE HEVIN
35000 RENNES
FRANCE

Forme juridique SAS — Dénomination SOCRATIM
N° SIREN (si société établie en France) 479939811 — % de détention **97.99**
Adresse :
5 RUE PIERRE HEVIN
35000 RENNES
FRANCE

Forme juridique SAS — Dénomination BUROTIC
N° SIREN (si société établie en France) 903826840 — % de détention **25**
Adresse :
5 RUE PIERRE HEVIN
35000 RENNES
FRANCE

Forme juridique SAS — Dénomination IMMOSYS
N° SIREN (si société établie en France) 940826647 — % de détention **10**
Adresse :
4 AVENUE DES PEUPLIERS
35510 CESSON-SEVIGNE
FRANCE

Forme juridique SC — Dénomination SCEA ECURIE DE L'AVEL
N° SIREN (si société établie en France) 832858732 — % de détention **25**
Adresse :
5 RUE PIERRE HEVIN
35000 RENNES
FRANCE

Forme juridique SC — Dénomination ECURIE PASCAL LELIEVRE
N° SIREN (si société établie en France) 50787981500037 — % de détention **15.29**
Adresse :
LA CHARMELIERE
53500 SAINT DENIS GASTINE
FRANCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2025)
cerfa
N° 15252*11
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/06/2024 **au** 31/05/2025 **ou Année :** 2025		
Dénomination de l'entreprise : AVELPRO		**Néant** ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 829939776	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058-A-bis-SD

cerfa
N° 15950*06
Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)

2025

Dénomination de la société : AVELPRO - SIREN : 829939776

Néant : ☐

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats:

2 BD MAGENTA
BP 12301 35023 RENNES CEDEX 9
35023 RENNES
FRANCE

Exercice ouvert le : 01/06/2024 et clos le : 31/05/2025

I - RÉINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058A)			E1	**285 578**
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A)				E2	**-116 030**
Réintégration des charges financières selon l'article 212 bis CGI				E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A				Z7	
		TOTAL I		E3	**169 548**
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058A)			E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A)				E5	**329 626**
Plus-values nettes à long terme	imposées au taux de 19%			EY	
	imposées au taux de 15%			E6	
	imposées au taux de 0%			EZ	
	imputées sur les moins-values nettes à long terme			E7	
	imputées sur les déficits antérieurs			E8	
	autres plus-values imposées au taux de 19%			I9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II		F1	**329 626**
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2			
	Déficit (II-I)	F3			**160 078**
Déficit de l'exercice reporté en arrière		F4			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		F6			
Résultat fiscal	Bénéfice	F8			
	Déficit	F9			**160 078**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058-B-bis-SD

cerfa

N° 15950*06

Formulaire obligatoire

(art 223 A à U du code général des impôts)

2025

Néant ☐

Dénomination de la société :
AVELPRO - SIREN : 829939776

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

2 BD MAGENTA
BP 12301 35023 RENNES CEDEX 9
35023 RENNES
FRANCE

Exercice ouvert le : 01/06/2024 clos le : 31/05/2025

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des PV ou MV à long terme (art 219 I a sexies-0)	

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					M5	756 786
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis		)	M5ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	756 786
Déficit de l'exercice:					H8	160 078
Total des déficits restant à reporter					H9	916 864

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15%	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	Imputation sur les plus-values à long terme à 19% ou 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
Moins-values nettes N	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ES-SD
cerfa
N° 15950*06
Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)
2025

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : AVELPRO

Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : ☐

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :
2 BD MAGENTA
BP 12301 35023 RENNES CEDEX 9
35023 RENNES
FRANCE

N° SIRET de la société intégrée : 82993977600011

Exercice ouvert le : 01/06/2024 clos le : 31/05/2025

Néant ☐

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant des articles 223F du CGI, à déduire lors de la sortie du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
	TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL	DÉFICIT FL – FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%		Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%	
Plus et moins values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) taux de 19%	GE						GJ					
Total plus-values (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) taux de 15 %			E8						E6			
Plus-values (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) taux de 0%					E7						E5	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ER-SD
cerfa
N° 15950*06
Formulaire obligatoire
(art 223 A à U du code général des impôts)
2025

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : AVELPRO

Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : ☐

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :
2 BD MAGENTA
BP 12301 35023 RENNES CEDEX 9
35023 RENNES
FRANCE

N° SIRET de la société intégrée : 82993977600011

Exercice ouvert le : 01/06/2024 clos le : 31/05/2025

Néant ☐

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	**160 078**
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction investissements réalisés dans les DOM (art 217 undecies) pour opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31/12/86 et la date de l'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler en Ext 1)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	**160 078**
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	**160 078**

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%		Taux de 19%		Taux de 15%		Taux de 0%	
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d' ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler en Ext 2)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
Sous total	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
Total plus-values (BS-A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19%	BR						A9					
Total plus-values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15%			B7						B6			
Total plus-values (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0%					B5						B4	
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%												
Plus-values à 19% (art 210E, 210 F , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)									B3			

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR L' IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-FC-SD

cerfa

N° 15950*06

Formulaire obligatoire

(art 223 A à U du code général des impôts)

2025

Dénomination de la société : AVELPRO - SIREN : 829939776

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :

2 BD MAGENTA
BP 12301 35023 RENNES CEDEX 9
35023 RENNES
FRANCE

Exercice ouvert le : 01/06/2024 clos le : 31/05/2025 Néant ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4)		**19%**	**15%**	**0%**
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
PV à LT provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du C.G.I. à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058A ligne XI ou Déficit : 2058A ligne XJ)	6	**-160 078**
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
PV à CT provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
PV sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223F du CGI	12	
Bénéfice limité pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 +11) + 12	13	**0**

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : AVELPRO

SIREN : 829939776

Attestation produite le 25/08/2025

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2025
cerfa
N° 11084*26
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/06/2024	et clos le	31/05/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
AVELPRO - SIREN : 829939776	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
5 RUE PIERRE HEVIN 35000 RENNES FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	160 078
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%			

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case)	☐

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	PENNYLANE

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐

Comptable : ☐ Salarié ?

SAS GEIREC RENNES
276 rue de Châteaugiron - CS 76308
35063 RENNES
Tél: 02 99 86 31 31
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	
Montant des revenus répartis		***Total (a à h)***	

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
SAS AVELOUEST 5 rue Pierre Hevin 35000 RENNES FRANCE	**120 000**						

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

K	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus délivrés		

Geirec

Expertise comptable
Audit

Bureau de Rennes

276 rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES Cedex
Téléphone : 02 99 86 31 31
Mail : *rennes@geirec.com*

Bureau de Saint-Grégoire

1ter boulevard de la Boutière
CS 51812
35768 SAINT-GREGOIRE Cedex
Téléphone : 02 99 14 33 14
Mail : *saint.gregoire@geirec.com*

Bureau de Nantes

127 rue Robert Schuman
44800 SAINT-HERBLAIN
Téléphone : 02 51 25 22 22
Mail : *nantes@geirec.com*

Bureau de Lorient

18 rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Téléphone : 02 97 87 22 22
Mail : *lorient@geirec.com*

Bureau de Concarneau

5 bis des Écoles
29900 CONCARNEAU
Téléphone : 02 98 50 76 75
Mail : *concarneau@geirec.com*

Bureau de Belle-Île

ZA de Merezelle
56360 LE PALAIS
Téléphone : 02 97 31 51 79
Mail : *belle-ile@geirec.com*

geirec.com

A propos de Geirec

Reconnu pour son expertise en comptabilité, audit, commissariat aux comptes et conseil, GEIREC accompagne ses clients avec un **service personnalisé** et une **vision stratégique**.

Nous soutenons les **TPE**, **PME** et **ETI** à chaque étape clé de leur développement, en offrant des solutions adaptées à leurs besoins.

Nos experts interviennent sur un **large éventail de problématiques** : comptabilité, gestion financière, fiscalité, conseil RH, accompagnement au financement ou encore droit des sociétés, en mettant à disposition des dirigeants et de leurs équipes des **réponses concrètes et efficaces**.

Nos expertises métiers :

Geirec
Expertise comptable
Audit

Expertise Comptable
- Comptabilité
- Gestion
- Fiscalité
- Consolidation
- Full services

Audit
- Commissariat aux comptes
- Audit contractuel
- Audit iT
- Audit organisationnel
- Audit durabilité et RSE

Geirec
Ressources humaines

- Gestion de la Paie
- Conseil et organisation RH
- Audit Paie
- Risques professionnels
- Respect réglementaire travail / obligations
- Internalisation de la paie / SIRH

Geirec
Finances

- Acquisition et cession
- Recomposition du capital
- Accompagnement au financement
- Transmission
- Ingénierie

Geirec
Société d'avocats

- Droit des sociétés
- Fusion acquisition
- Capital investissement
- Fiscalité
- Structuration patrimoniale et de groupe de sociétés